PROCÈS-VERBAL DE LA 20e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

7 décembre 2020, 10 h – 17 h 30 (HE) par webinaire

Administratrices et administrateurs présents :	
J. Boudreau, présidente, AIGNB	S. Jha, NAPEG
D. Lynch, président sortant, APEGA	T. Joseph, APEGA
D. Chui, président élu, PEO	C. Lamothe, OIQ
K. Baig, OIQ	D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB
M. Belletête, OIQ	K. Reid, PEO
C. Bellini, PEO	C. Sadr, PEO
V. Benz, APEGA	J. Tink, APEGA
J. Card, PEGNL	R. Trimble, Engineers Yukon
J. Dunn, Engineers PEI	N. Turgeon, OIQ
D. Gelowitz, APEGS	M. Wrinch, Engineers & Geoscientists BC
N. Hill, PEO	C. Zinck, Engineers Nova Scotia
J. Holm, Engineers & Geoscientists BC	
Administrateurs absents :	
Conseillère présente :	
K. King, présidente, Groupe des chefs de direction	
Personnes relevant directement du conseil :	
B. Dony, président, BCAPG	G. McDonald, chef de la direction
M. Mahmoud, président, BCCAG	E. Spence, avocate-conseil et secrétaire générale
Observateurs présents :	
J. Bradshaw, chef de la direction et registraire, PEGNL	J. Mann, président, Engineers Geoscientists MB
E. Coles, président, Engineers PEI	P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia
C. Cumming, présidente, Engineers Nova Scotia	J. Nagendran, registraire et chef de la direction, APEGA
L. Daborn, chef de la direction, AIGNB	J. Nicell, président, DDIC
C. Dixon, président, Engineers Yukon	B. Pearse, président élu, APEGA
A. English, chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC	M. Rose, présidente, AIGNB
	L. Spence, président, Engineers & Geoscientists BC
F. George, vice-président, BCCAG	M. Stothart, nouvelle présidente, AIGNB
P. Lafleur, vice-président, BCAPG	J . Van der Put, président, APEGA
J. Landrigan, directeur général et registraire, Engineers PEI	J. Zuccon, chef de la direction et registraire, PEO
L. Mah, présidente sortante, Engineers & Geoscientists BC	
Membres du personnel présents :	
K. Bouffard, gestionnaire, Rayonnement	D. Ménard, directeur, Finances
J. Christou, spécialiste en planification, événements et conduite du changement	M. Ouellette, gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle
	S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires
S. Francoeur, directrice, Ressources humaines	C. Polyzou, gestionnaire, Diversité, Équité et Inclusion
R. Gauthier, adjointe de direction	L. Scott, gestionnaire, Services aux membres
B. Gibson, gestionnaire, Communications	J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques
C. Mash, administratrice de la gouvernance	
R. Melsom, secrétaire du BCCAG	M. Warken, secrétaire du BCAPG

1. Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

J. Boudreau ouvre la réunion à 10 h 03 (HE). Elle accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral.

Motion 2020-12-1D
Présentée par C. Sadr, appuyée par S. Jha
QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente soit autorisée à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.
Adoptée

On rappelle les règles de la réunion :

- Lever la main pour être ajouté à la liste d'intervenants.
- Limiter son intervention à deux minutes (durée projetée sur l'écran).
- Ne prendre la parole une seconde fois que si tous les participants ont eu la possibilité de s'exprimer.
- Lors d'une deuxième prise de parole, ce doit être pour fournir de nouvelles informations.

J. Boudreau présente une minute de sécurité, expliquant comment éviter les blessures lors de promenades hivernales.

J. Boudreau prend également un moment pour sensibiliser les participants à la Journée internationale des personnes handicapées des Nations Unies, qui a eu lieu le 3 décembre, comme une occasion de célébrer les personnes vivant avec un handicap et d'apprendre de leur vécu. Le travail des ingénieurs recoupe les conditions de vie des personnes handicapées à travers la création et la construction d'espaces, d'infrastructures, d'outils et d'autres solutions qui doivent être accessibles à tous. La législation sur les droits de la personne exige que les entreprises et les organismes accueillent les employés ou les étudiants handicapés, mais la plus grande partie du monde demeure inaccessible à bon nombre d'entre eux. Afin de souligner le thème de cette année – « Les handicaps ne sont pas tous visibles » – et d'aider à éliminer les préjugés inconscients envers les handicaps invisibles et visibles dans leurs projets et milieux de travail, la présidente invite les participants à examiner les idées fausses, la stigmatisation et les stéréotypes auxquels les étudiants et les professionnels handicapés sont confrontés au quotidien. Elle souligne également que les attitudes constituent le principal obstacle à l'inclusion et à l'accessibilité des étudiants handicapés dans les disciplines des STIM dans les établissements d'enseignement supérieur.

1.2 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

1.3 Examen de la réunion précédente

a) Liste des mesures de suivi

La liste a été distribuée à l'avance; aucune question n'est soulevée.

b) Liste de présence des membres du conseil

La liste a été distribuée à l'avance; aucune question n'est soulevée.

2. Rapports de la direction

2.1 Rapport de la présidente

Le rapport détaillé a été distribué à l'avance; aucune question n'est soulevée.

2.2 Compte rendu du chef de la direction

G. McDonald indique que ses mises à jour hebdomadaires qui sont envoyées par courriel sont une source de nouvelles importantes. Aucune question n'est soulevée.

2.3 Rapport intermédiaire de rendement stratégique au conseil - TR3, et comptes rendus du BCAPG et du BCCAG

Le rapport du TR3 a été distribué à l'avance.

On précise que la perturbation du projet d'évaluation sur la base des compétences, qui relève de la PS4, est attribuable à la COVID-19 et au fait que de nombreux organismes de réglementation sont dans l'impossibilité de consacrer les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Cette perturbation est connue depuis le TR2 de 2020, et l'on s'attend à ce que le projet soit parachevé au TR1 de 2021.

3. Ordre du jour de consentement

3.1 Approbation du procès-verbal

QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 2 octobre 2020 soit approuvé tel que présenté.

3.2 Document du BCCAG

QUE le Guide public sur la gestion du risque soit approuvé pour publication dans le site Web public d'Ingénieurs Canada.

3.3 Direction du BCCAG

QUE le conseil approuve la nomination des membres dirigeants du Bureau des conditions d'admission pour la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022, comme suit :

a) Margaret Anne Hodges comme vice-présidente

b) Frank George comme président

c) Mahmoud Mahmoud comme président sortant.

3.4 Direction du BCAPG

QUE le conseil approuve la nomination des membres dirigeants du Bureau d'agrément pour la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022, comme suit :

a) Paula Klink comme vice-présidente

b) Pierre Lafleur comme président

c) Bob Dony comme président sortant

Motion 2020-12-2D
Présentée par J. Card, appuyée par J. Dunn
QUE les points de l'ordre du jour de consentement soient approuvés.
Adoptée

4. Affaires/décisions du conseil

4.1 Budget 2021 et cotisation par personne pour 2023

D. Gelowitz présente le budget préliminaire qui a été distribué à l'avance. Les ajustements mineurs apportés depuis la réunion d'octobre du conseil ont été examinés par le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR). En raison des inconnues actuelles, dont l'incertitude causée par la pandémie de COVID-19, la participation de PEO au programme d'affinité, et le capital requis à la suite de l'approbation des priorités stratégiques pour 2022-2024, le Comité FAGR recommande que la cotisation annuelle par personne pour 2023 demeure à 10,21 $. Cette cotisation est examinée chaque année.

Motion 2020-12-3D
Présentée par C. Bellini, appuyée par D. Gelowitz
QUE le conseil approuve le budget 2021 et les recommandations du Comité FAGR, soit :

a) Un budget opérationnel prévoyant des revenus de 11 millions $ et des dépenses de 12,3 millions $.
b) Un budget d'immobilisations de 59 500 $

c) Un budget de projets de 1 251 718 $ provenant des réserves pour :

- ***Programme d'amélioration de l'agrément***
- ***Projet d'amélioration de la Base de données sur les établissements et les diplômes étrangers (BDEDE)***
- ***Projet d'évaluation sur la base des compétences***
- ***Programme Espace (Infrastructure de TI)***
- ***Projet d'amélioration de la Base de données nationale sur les effectifs***

Adoptée

Motion 2020-12-4D
Présentée par D. Gelowitz, appuyée par S. Jha
QUE le conseil recommande aux membres que la cotisation par personne pour 2023 reste à 10,21 $ par titulaire de permis, sur recommandation du Comité FAGR.
Adoptée

4.2 Plan de travail 2021 du BCAPG

B. Dony présente le plan de travail et signale les ajouts mineurs apportés à la version préliminaire depuis la réunion d'octobre du conseil. Les commentaires suivants sont formulés :

- En réponse à une question sur la façon dont le Bureau d'agrément envisage la prestation électronique de cours, on note qu'un groupe de travail (comprenant des représentants de DDIC et du BCAPG) étudie l'impact de la COVID-19 sur la formation de premier cycle. Cinq (5) aspects importants sont examinés par le groupe, notamment l'unité d'agrément (UA) et la façon dont elle mesure le temps de contact entre enseignants et étudiants. Un rapport sera soumis pour discussion lors de la réunion de février du BCAPG, les travaux en cours sur ce sujet devant se poursuivre tout au long de 2021. B. Dony fait également mention de l'Énoncé d'interprétation sur la formation à distance, qui indique que si le programme en ligne est aussi rigoureux que le programme dispensé en présentiel, il est alors considéré comme équivalent en termes d'UA.
- On propose que le BCAPG envisage une approche plus orientée vers l'action pour étudier comment les mesures prises par les programmes pour répondre à la pandémie cadrent avec les normes d'agrément, et fasse des recommandations sur la façon de rendre les normes plus proactives. B. Dony fait remarquer que la première étape consiste à étudier la situation actuelle et que les recommandations suivront.
- Suit une discussion sur la façon de traiter les questions soulevées par les doyens dans différentes zones de compétence, et on note qu'elles devraient être renvoyées au Bureau d'agrément pour réponse. Le BCAPG est en contact permanent avec DDIC pour s'assurer de les tenir au courant des résultats. Tout changement recommandé à la suite de l'étude sur la réponse à la pandémie nécessitera une consultation approfondie de toutes les parties prenantes, y compris les organismes de réglementation, les établissements d'enseignement supérieur, les étudiants, les responsables de l'admission et autres intervenants.
- B. Dony fait le point sur les visites virtuelles. Jusqu'à présent, une visite hybride a eu lieu; une grande partie de la collecte initiale de données avait été effectuée avant la pandémie. On procède actuellement à la collecte des leçons apprises, qui seront ensuite comparées au guide sur les visites virtuelles. Le groupe de travail sur les visites virtuelles se réunit fréquemment pour s'assurer que l'approche est appropriée pour toutes les parties concernées; la souplesse est encouragée. En février, le BCAPG discutera de la façon de réaliser la prochaine série de visites.

Motion 2020-12-5D
Présentée par J. Card, appuyée par R. Trimble
QUE le conseil approuve le plan de travail du BCAPG.
Adoptée

4.3 Plan de travail 2021 du BCCAG

M. Mahmoud présente le plan de travail, dont une ébauche avait été soumise au conseil en octobre. Aucune question n'est soulevée.

Motion 2020-12-6D
Présentée par J. Holm, appuyée par V. Benz
QUE le conseil approuve le plan de travail du BCCAG.
Adoptée

4.4 Sondage sur l'efficacité de la gouvernance

N. Hill présente l'approche et le contenu du sondage, qui invitera les parties prenantes à évaluer les résultats du projet Gouvernance, Planification stratégique et Consultation (GPSC). On félicite le Comité sur la gouvernance pour avoir rationalisé les efforts d'évaluation en intégrant des aspects du processus d'autoévaluation du conseil.

Motion 2020-12-7D
Présentée par M. Wrinch, appuyée par K. Reid
QUE le conseil approuve une dérogation au processus d'autoévaluation du conseil, tel que défini dans la politique 4.12, afin d'intégrer les principaux aspects de l'évaluation dans le sondage de 2021 sur l'efficacité de la gouvernance, sur recommandation du Comité sur la gouvernance.
Adoptée

Motion 2020-12-8D
Présentée par N. Hill, appuyée par C. Bellini
QUE le conseil approuve le contenu du sondage sur l'efficacité de la gouvernance, sur recommandation du Comité sur la gouvernance.
Adoptée

4.5 Plan de consultation du conseil pour 2021

D. Chui présente le Plan de consultation. Les commentaires suivants sont formulés :

- Les listes de consultations figurant dans le cahier de travail ne sont que des résumés. Des détails précis sur chaque consultation seront inclus sur le site Web des consultations d'Ingénieurs Canada, y compris les délais de réponse pour chaque groupe de parties prenantes, et le contexte du problème à résoudre ou du produit à améliorer. Les chefs de la direction des organismes de réglementation sont informés chaque automne du site Web et du processus de consultation.
- Les consultations sont généralement ouvertes pendant au moins deux mois, afin de respecter les délibérations des conseils des organismes de réglementation. Les délais d'un mois sont réservés aux sujets qui ne concernent que le personnel des organismes de réglementation. Les sujets de consultation relevant du BCCAG nécessitent des délais courts afin d'atteindre les objectifs de son plan de travail.
- Comme il n'a pas d'incidence sur un produit particulier offert par Ingénieurs Canada, le sondage sur l'efficacité de la gouvernance a été intentionnellement omis de la liste de consultations et est plutôt inclus dans une liste interne des contacts réguliers avec les organismes de réglementation.
- À compter de 2021, le conseil recevra un résumé des résultats des consultations.

Motion 2020-12-9D
Présentée par D. Chui, appuyée par M. Wrinch
QUE le conseil approuve le Plan de consultation du conseil pour 2021.
Adoptée

4.6 Révision de politiques

N. Hill donne un aperçu des recommandations du Comité sur la gouvernance.

On discute de la proposition d'ajustement de la définition de « président » (de « dirigeant occupant la présidence du conseil » (*presiding officer*) à « président du conseil » (*chair*), et on soulève la crainte que la nouvelle définition soit trop brève et ne décrive pas complètement le rôle, à savoir que le président n'est pas « seulement » la personne qui préside les réunions du conseil. On justifie la révision en ce qu'elle reflète davantage les pratiques d'Ingénieurs Canada et appuie les renvois faits tout au long du manuel des politiques au rôle de président (souvent désigné par *chair* en anglais). On indique que ce rôle est défini de façon plus exhaustive dans la politique du conseil 4.9 – *Rôle du président*. Ces commentaires seront pris en compte lors de la prochaine révision de la politique du conseil 2 - *Définitions*.

Motion 2020-12-10D
Présentée par N. Hill, appuyée par C. Sadr
QUE le conseil approuve les politiques révisées suivantes, sur recommandation du Comité sur la gouvernance :

a) 5.3, Situation financière
b) 5.5, Protection des biens
c) 5.6, Planification
d) 5.7, Rémunération et avantages sociaux
e) 2, Définitions
f) 1.5, À propos du manuel
g) 4.11, Délégation conseil-direction
h) 4.9, Rôle du président
i) 5, Devoirs et contraintes du chef de la direction
j) 7.11, Consultation du conseil
k) 4.13, Évaluation des administrateurs
l) 4.7, Surveillance du chef de la direction
m) 4.8, Profil de compétences du conseil
n) 1.4, Plan stratégique

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

4.7 Évaluation des présidents

D. Lynch présente le sondage et souligne les améliorations mineures apportées depuis la première évaluation des présidents conclue en mars 2020. Aucune question n'est soulevée.

Motion 2020-12-11D
Présentée par D. Lynch, appuyée par S. Jha
QUE le conseil d'Ingénieurs Canada approuve le contenu du sondage d'évaluation des présidents du conseil, sur recommandation du Comité RH.
Adoptée

4.8 Modification des objectifs 2020 du chef de la direction

D. Lynch présente les modifications apportées en collaboration avec le chef de la direction. D. Gelowitz note que le Comité FAGR a été consulté sur le report de l'évaluation de la viabilité financière et opérationnelle à long terme d'Ingénieurs Canada et a convenu que cette activité devrait être reconsidérée à la fin de 2021, pour être incluse dans les objectifs de 2022. Aucune question n'est soulevée.

Motion 2020-12-12D
Présentée par D. Lynch, appuyée par R. Trimble
QUE le conseil approuve les objectifs modifiés du chef de la direction pour 2020, sur recommandation du Comité des ressources humaines.
Adoptée

5. Rapports

Les comités du conseil présentent leur compte rendu; les présentations à l'appui sont accessibles dans le site d'Ingénieurs Canada. Le BCAPG et le BCCAG présentent leurs rapports en lien avec le rapport de rendement intermédiaire.

5.1 Registre des risques

D. Gelowitz présente le registre des risques et signale les changements survenus depuis octobre. Les risques 19 – *Financier* et 26 – *Processus d'agrément* demeurent graves; des résumés de l'évaluation sont inclus dans le cahier de travail. Les commentaires suivants sont formulés :

- Bien que l'évaluation de la viabilité financière et opérationnelle à long terme d'Ingénieurs Canada soit suspendue pour l'année prochaine, on note que ce domaine de risque est faible à court terme compte tenu de l'état des réserves. En outre, des outils permettant de gérer les niveaux de réserves en ajustant la cotisation par titulaire de permis sont désormais en place.
- On soulève des préoccupations concernant le calendrier d'amélioration du BCAPG proposé dans le Plan stratégique 2022-2024, en particulier le fait qu'il pourrait ne pas être assez souple pour répondre aux besoins de l'environnement évolutif de l'éducation en ligne. On suggère de hausser la probabilité du risque 26 - Processus d'agrément de modérée à probable, afin de reconnaître la transformation importante en cours dans la formation de premier cycle.

5.2 Comité FAGR

D. Gelowitz fait le point au nom du Comité FAGR et indique que les améliorations suivantes sont envisagées :

- Objet et valeur de la gestion des risques : On procède actuellement à un examen pour déterminer comment le processus de gestion des risques peut mieux répondre aux besoins du conseil. La carte des risques et le résumé se sont révélés utiles, mais d'autres informations contenues dans le rapport actuel ne sont pas bien comprises. Les améliorations porteront sur le niveau de risque acceptable pour chaque domaine et sur la durée pendant laquelle chacun des risques pourrait avoir un impact sur l'organisme. La fréquence de la surveillance est également envisagée, en ce sens où il pourrait être plus approprié pour le Comité FAGR d'examiner les risques chaque trimestre, le conseil effectuant un examen approfondi chaque année. Cette approche permettrait de préciser où les efforts de gestion des risques doivent être appliqués et comment en mesurer l'impact. Elle favoriserait une compréhension plus globale des risques organisationnels et permettrait d'en cerner de nouveaux. De plus amples informations sur ces travaux seront communiquées lors d'une prochaine réunion du conseil.
- Investissement socialement responsable : L'investissement axé sur l'environnement, la société et la gouvernance (ESG) est disponible par le biais des fonds Vision RBC, qui concordent avec les objectifs organisationnels et le mandat d'Ingénieurs Canada. On note que le portefeuille d'Ingénieurs Canada contient déjà des fonds ESG et que l'intégration d'autres fonds de ce genre n'entraînerait pas d'augmentation des frais de gestion de RBC.

On félicite le comité pour son travail et son engagement envers l'amélioration continue.

5.3 Comité sur la gouvernance

N. Hill présente le compte rendu au nom du Comité sur la gouvernance.

Le Comité a cerné un problème durant son examen de la politique du conseil 6.13 - *Processus de mise en candidature et d'élection du président élu* et recommandera une modification des critères d'éligibilité, selon laquelle les administrateurs remplissant leur second mandat devront avoir au moins un an restant à courir à ce

mandat pour briguer le poste de président élu. Cela permettra de résoudre le problème potentiel qui se poserait si un administrateur se présentant au poste de président élu au cours de sa dernière année de mandat n'était pas élu et qu'il n'y avait pas d'administrateur suppléant pour pourvoir le poste vacant. Le conseil sera invité à approuver cette modification en février, mais la modification des critères n'entrera en vigueur qu'en 2022.

On remercie les membres du comité et le personnel pour leur travail et leur supervision.

5.4 Comité RH

D. Lynch présente le compte rendu au nom du Comité RH. Il remercie les membres du comité et le personnel pour leurs efforts.

5.5 Groupe de travail sur le plan stratégique

J. Boudreau fait le point au nom du groupe de travail. Les séances de consultation n'ont donné lieu à aucun changement important, et le groupe de travail recommandera au conseil d'approuver le Plan stratégique 2022-2024 lors de la réunion de février. Le plan sera ensuite soumis aux membres pour approbation lors de l'assemblée annuelle des membres (AAM) de mai.

5.6 Champion 30 en 30 du conseil

J. Dunn présente le compte rendu. Les commentaires suivants sont formulés :

- Les données par province sur l'initiative 30 en 30 seront fournies dans le rapport de PRA Inc. (qui devrait être présenté à la réunion du conseil de février). Ce rapport aidera à mieux comprendre comment l'initiative 30 en 30 est réalisée dans l'ensemble du pays et fera ressortir les pratiques optimales nationales.
- Engineers Nova Scotia connaît du succès et a confiance d'atteindre l'objectif 30 en 30. J. Southwood décrit certaines des pratiques exemplaires employées en Nouvelle-Écosse, où la priorité est de rejoindre les filles au moyen de groupes comme les Guides et de programmes destinés au niveau secondaire. Ces pratiques seront communiquées aux organismes de réglementation, pour qu'ils comprennent ce qui a contribué à ce succès et comment reproduire ces pratiques dans leur propre zone de compétence.
- Il faut déployer des communications visant à assurer un engagement continu envers l'objectif 30 en 30, ce qui contribuera également à atténuer les risques pour la réputation si l'objectif n'était pas atteint.
- Une liste des différentes disciplines du génie à prédominance masculine est disponible et comprend des informations sur les obstacles existants.
- Actuellement, il faut en moyenne un an pour compiler et publier des statistiques sur 30 par 30. Cela est principalement lié au délai de livraison des données par chacun des organismes de réglementation, ainsi qu'au délai nécessaire au personnel d'Ingénieurs Canada pour compiler et analyser les informations avant leur diffusion. Un nouveau processus sera mis en place en 2021 pour accélérer la communication des données.

On félicite C. Polyzou et J. Southwood pour leur leadership.

6. Questions diverses

Aucune autre question n'est présentée.

7. Prochaines réunions

Le calendrier des prochaines réunions du conseil d'Ingénieurs Canada est présenté ci-dessous :

- 24 février 2021 (virtuelle)
- 7 avril 2021 (virtuelle)
- 28 et 29 mai 2021 (Halifax, NS)
- 1er octobre 2021 (Ottawa, ON)
- 13 décembre 2021 (Ottawa, ON)

8. Séances à huis clos

8.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel

Motion 2020-12-13D
Présentée par C. Sadr, appuyée par T. Joseph
QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire générale, l'administratrice de la gouvernance, le directeur des finances et la vice-présidente des affaires générales et partenariats stratégiques.
Adoptée

8.2 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction

Motion 2020-12-14D
Présentée par D. Lynch, appuyée par M. Wrinch
QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.
Adoptée

8.3 Administrateurs et administratrices seulement

Motion 2020-12-15D
Présentée par C. Sadr, appuyée par M. Wrinch
QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.
Adoptée

Motion 2020-12-16D
Présentée par D. Lynch, appuyée par D. Gelowitz
QUE le conseil reprenne la réunion régulière.
Adoptée

9. Clôture

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 14 h 05 (HE), et les administrateurs et administratrices sont invités à se joindre au 5 à 7 virtuel.

Procès-verbal rédigé par C. Mash pour :

Jean Boudreau, FEC, P.Eng., présidente

Evelyn Spence, LL.B., CIC.C, secrétaire générale